

MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille dix, le 16 mars à 9h30.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,
Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.

Présents: Jean-Victor GRUAT, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Alexis
Manac'h, Carole le Boulanger, Sylvie Birhart, Jean Faillard,
Marcel Gérardin, Anita Daniel, Berc'hed Troadec

Absents : Jérôme Cochenec, procuration à Anita Daniel

Convocation: 03 mars 2010

Secrétaire de séance: Marcel Gérardin

Objet : fixation des taux d'imposition des 3 taxes locales pour l'année 2010.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide par 7 voix « POUR » et 4voix « CONTRE »
D'appliquer les taux suivants pour l'année 2010 :

.Taxe habitation 8.48 % (taux 2009 : 8.08%)
.Taxe foncière (bâti)..... 6.09 % (taux 2009 : 5.80%)
.Taxe foncière (non bâti).....25.76 % (taux 2009 : 24.55 %)

CE QUI NOUS DONNERA UN PRODUIT ASSURE DE :

.Taxe habitation :

374 900 x 8.48 %= 31 792.00 euros

.Taxe foncière (bâti) :

1 474 000 x 6.09%.....= 89 767.00 euros

.Taxe foncière (non bâti) :

32 300 x 25.76%.....= 8 320.00 euros

Soit un total de.....129 879.00 EUROS

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT